

Pierre Grimbert
chaumier

Si les toits de chaume semblent avoir existé de toute éternité, il ne sont plus qu'une poignée à perpétuer les savoir-faire liés à leur construction. Tel Pierre Grimbert, dernier des chaumiers du Mézenc.



EN COUVERTURE

Les moissons du ciel

TEXTE : CORINNE PRADIER



Dans la mémoire collective, le toit de chaume – terme qui qualifia longtemps l'ensemble des toitures végétales – est lié au sentiment de chaleur et de réconfort. Matériau constitutif des premiers abris humains, ce couvert indigène est une des toitures les plus anciennes d'Europe, comme le souligne Stefan Manculescu, architecte en chef des Monuments historiques. Élément primordial des contes de notre enfance, il est le fruit d'une étroite relation entre l'homme et la nature en un temps où les formes architecturales étaient le juste reflet du sol qui les portait et témoignaient de la cohérence d'un territoire. Jusqu'au début du XX^e siècle, la paille de seigle recouvrait 75 % des habitations du Massif central, ainsi que les bâtiments d'exploitation et collectifs. L'Auvergne, restée longtemps isolée et pauvre, est une des rares régions céréalières à garder trace de ses toits de seigle traditionnels et veille aujourd'hui à la rénovation de ce patrimoine ancestral. Sur le plateau du Mézenc, où les toits pentus typiques du monde rural protègent des rigueurs hivernales, nous rencontrons l'un des derniers artisans chaumiers à exercer dans les règles de l'art.

À LA MAIN

À la fin des années 1980, après cinq ans d'apprentissage auprès d'Isidore Boyer, ancien maître artisan des Maziaux, Pierre Grimbert prend la relève en créant les Chaumiers du Mézenc. En 2006, il reçoit le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui l'inscrit dans le réseau d'excellence au service du « made in France ». Il retrace l'intelligence d'un geste issu du légendaire bon sens paysan. Ici, tout se joue à la main, de la négociation

de la paille réglée « comptant » au tressage des cloissoux (« tuiles » de paille) sur la charpente. Cultivée en plein champ à l'abri de murailles de genêts ou au secret des bois dont les taillis la protègent des tempêtes, la paille de seigle exige un terrain maigre afin de ne pas dépasser 1,80 mètre. Récoltée en août, elle est liée en bottes de 10 à 12 kg, disposées en pignons avant d'être empilées dans une grange où elles fermentent environ trois semaines. Battues au fléau pour égrener les épis afin d'écartier les petits rongeurs, elles sont débarrassées des herbes de pied puis peignées et envoyées chez le chaumier. D'octobre à mars, celui-ci confectionne les cloissoux qui seront posés au printemps – deux jours de fabrication pour un jour de pause. La botte est divisée par moitié, les pailles rangées dans le même sens, puis les deux parties disposées tête-bêche et nouées à l'aide d'une liasse torsadée. Chaque cloissou pèse de 1,2 à 1,8 kg. La simplicité trompeuse du coup de main témoigne d'une adresse acquise à la force du poignet. Si, au-delà des contraintes liées à son coût et à son entretien, le chaume connaît un regain d'intérêt grâce à ses qualités naturelles (isolation phonique et thermique, capacité d'autoventilation), la matière première fait défaut. En 6 ans, la production a chuté de 30 à 3 tonnes, et l'absence de relève fait craindre une disparition du savoir-faire. À 62 ans et par amour du métier, Pierre Grimbert tente de faire reculer l'échéance, tandis que le conseil général de Haute-Loire a instauré un dispositif « toitures typiques ». Portées par une prise de conscience écologique, les couvertures végétales pourront-elles reconquérir nos campagnes afin que la silhouette du chaumier gravisse encore longtemps « les pas de moineaux » en lauze qui bordent ces toitures authentiques ? Pas si sûr... ■

• Les Chaumiers du Mézenc, Le Bourg, 43150 Moudeyres. Tél. : 04.71.08.31.67.

